



Au service
des peuples
et des nations

IMPACTS DE LA CRISE DE LA COVID-19 AU BENIN :

Note d'analyse des effets potentiels sur le développement économique et social

Document de travail n°20/01/PNUD/DPS, Mai 2020
A ne pas citer

Résumé

La présente note est une analyse rapide de la situation nationale. Elle se focalise sur les canaux de transmission des impacts socio-économiques de la maladie à Coronavirus. En tant que phénomène socio-humanitaire, la crise sanitaire constitue un choc exogène sur l'économie dans son ensemble, aussi bien sur la demande que sur l'offre de biens et services.

D'après la littérature récente, les canaux potentiels de transmission de la crise peuvent être appréciés en fonction des considérations d'agents économiques, des secteurs et des flux relationnels entre agents économiques. Ainsi, à court terme, les effets de la crise sanitaire se manifestent en termes de perte de vies humaines, de revenu, d'insécurité alimentaire, de baisse de l'emploi et des moyens de subsistance. Par exemple, les restrictions à la circulation des biens et des personnes nuisent aux chaînes d'approvisionnement alimentaires, à leurs différents stades - production, consommation-commercialisation-accès au marché. A moyen terme, l'impact de la crise de la COVID-19 peut induire un ralentissement de la productivité, de la production et des investissements.

Dans le cas du Bénin, les statistiques disponibles laissent entrevoir - à court et moyen termes- des effets négatifs sur le développement économique et social. Pour 2020, les projections du FMI tablent sur

une chute de la croissance à 4,5%. Dans un scénario pessimiste, le taux de croissance de l'économie serait de 2% en 2020, en lien avec la baisse entrevue des échanges commerciaux, des investissements directs étrangers et les transferts des migrants. L'effet sur les finances publiques peut s'avérer lourd : le déficit des finances publiques devrait ressortir à 3,5% du PIB contre une prévision initiale de 1,8%, dû principalement à une hausse des dépenses publiques qui atteindraient 17,4% du PIB.

La crise sanitaire de la COVID-19 et ses effets sur l'économie béninoise et les revenus des populations pourraient saper les avancées enregistrées en matière de développement et des progrès sur le sentier des ODD. Avec un taux de pauvreté monétaire national estimé à +40% en 2015 (contre 36,2% en 2011) et une couverture en protection sociale de l'ordre de 8%, il est probable que la crise actuelle, si elle persiste et si elle ne bénéficie pas d'un plan de riposte et de relèvement adéquat, risque de creuser la situation des inégalités et de pauvreté au sein de la population.

Concomitamment aux mesures urgentes déployées par le gouvernement pour contenir la propagation du virus, des mesures hardies d'ordre social, économique et financier sont nécessaires pour atténuer les chocs sur l'ensemble des agents économiques et accélérer la relance.

1. Aperçu général

Une pandémie mondiale aux effets rapides

Depuis novembre 2019, le monde entier fait face à une maladie infectieuse émergente, appelée Covid-19, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la COVID-19 comme étant une pandémie mondiale compte tenu de l'échelle des victimes (presque tous les pays sont touchés) et de l'ampleur des dégâts causés par la maladie. A la date du 25 Mai 2020, près de 5,5 millions de cas ont été détectés et la pandémie a déjà provoqué 345 994 décès dans le monde. Au Bénin, 208 cas de contamination à la COVID-19 (dépiantage PCR) ont été confirmés par le Gouvernement dont 118 personnes guéries, 87 personnes sous traitement et 3 décès.

Un système national de santé encore fragile

A l'instar de la grande majorité des pays africains au Sud du Sahara, le système sanitaire national n'était nullement préparé à faire face à une pandémie comme celle de la COVID-19. En effet, les statistiques officielles indiquent que les populations béninoises doivent parcourir en moyenne 6,4 kilomètres pour accéder à un centre de santé¹. Outre le faible taux de fréquentation des formations sanitaires (47,6% en 2017), le système de référence est peu opérationnel et mérite d'être repensé. Du point de vue des ressources humaines, les ratios personnels de santé/population se situent en deçà des normes préconisées par l'OMS : on dénombre 1,5 médecin pour 10 000 habitants, 2,4 personnels infirmiers et 2,9 sages-femmes pour 5000 habitants. On observe entre autres, une dégradation du portefeuille des compétences (moins de spécialistes en chirurgie, pédiatrie, gynécologie, moins de sages-femmes et infirmiers, etc.), un déséquilibre dans la répartition des ressources humaines (27% des professionnels de santé au Bénin servent dans les milieux ruraux où vivent 55% des populations) et une tension sur les effectifs au travail et les conditions de travail (gestion de la pénurie).

En matière de financement, le Bénin consacre environ 4,6% du PIB à la santé ; ceci représente environ 8,34% des dépenses publiques totales contre 9,24% en

moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne. Le niveau de cet indicateur éloigne davantage le Bénin de l'accord d'Abuja (au moins 15% du budget alloué au secteur de la santé) ; en 2019, les dépenses par tête d'habitants avoisinent 11 dollars US contre la norme de 60 dollars US retenue au niveau de l'OMS. C'est dans ces conditions relativement critiques que le Gouvernement a organisé la riposte nationale dès l'apparition du premier cas le 16 Mars 2020 au Bénin.

Une réponse nationale mise en branle dès l'apparition des premiers cas

Très vite, le Gouvernement du Bénin a élaboré et mis en œuvre un premier Plan de riposte sur le plan sanitaire. Dans ce cadre, plusieurs mesures visant à limiter voire arrêter la propagation de la maladie ont été prises en même temps que la prise en charge efficace des personnes diagnostiquées positives. Sans aller vers les mesures drastiques comme le confinement total, le gouvernement a institué plusieurs mesures restrictives affectant les déplacements et les activités sociales et économiques : (i) limitation des entrées et sorties du territoire à l'extrême nécessité, (ii) suspension des manifestations et événements sportifs, culturels ou sociaux non essentiels, (iii) fermeture des écoles, mosquées, églises et autres lieux de cultes, (iv) mesures de distanciation sociale dans les lieux et transports publics, (v) établissement de cordons sanitaires autour des principales localités/communes (15 au total à la date du 14 avril) identifiées comme des foyers potentiels de propagation du virus.

Progressivement, le Gouvernement béninois a installé plusieurs centres de prise en charge des malades infectés par la COVID-19 et a subventionné l'accès des populations aux équipements de protection individuelle comme les masques. Par ailleurs, le Gouvernement du Bénin a procédé à l'acquisition de lots importants de matériels et équipements médicaux afin de renforcer le plateau technique pour une meilleure prise en charge des malades. Dans le but de renforcer le mécanisme institutionnel de coordination et de pilotage de la riposte, des structures de coordination de la riposte ont été mises en place dans les 12 départements du Pays.

¹ Annuaire Statistique 2017, Ministère de la Santé

De la crise sanitaire à la crise économique et sociale

Partout dans le monde, la plupart des entreprises et des ménages ont vite ressenti les effets négatifs de la crise. En particulier, les premiers pays touchés ont été surtout ceux liés à la Chine par les échanges. Selon la CEA², entre janvier et mars 2020, les produits pétroliers, ont vu leurs prix s'effondrer de plus de 50% pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 2003. Les prix des métaux ont baissé de 20% par rapport aux valeurs de fin décembre 2019, l'indice des prix alimentaires de la FAO a perdu 5% au cours de cette période, tandis que le coton – un des produits d'exportation du Bénin – a chuté de 26%.

Selon le FMI (avril 2020), la pandémie de la COVID-19 devrait entraîner la contraction de l'économie mondiale (en termes de Produit intérieur brut – PIB), de l'ordre de 3% en 2020, soit un recul bien plus marqué que lors de la crise financière de 2008-09. Dans les pays à faible revenu, l'évolution du PIB sera négative pour les grands pays pétroliers ou exportateurs de matières premières tandis que pour les autres pays à faibles revenus, les taux de croissance seront beaucoup plus faibles que prévus, mais resteraient en moyenne supérieurs à 1,6%. Toutefois, la croissance projetée en 2020 pour l'Afrique au Sud Sahara serait négative (-1,6%) avec une situation marquée au Nigeria et en Afrique du Sud.

2. Effets potentiels de la pandémie au niveau national

Théoriquement, les effets de la crise sur le développement économique et social sont de deux ordres. Tout d'abord, il y a les effets sanitaires directs comme les décès, l'augmentation de la létalité, la baisse du volume et/ou de la productivité de la main d'œuvre, l'augmentation des dépenses de santé... autant d'éléments qui peuvent engendrer des conséquences économiques, financières et sociales dans le pays ; ensuite, il y a les effets découlant des conséquences économiques, financières et sociales liées à la survenue de la maladie. Au Bénin, l'analyse des effets de la COVID-19 sur la situation socio-

économique doit prendre en compte la situation de fermeture des frontières avec le Nigeria qui perdure depuis août 2019. Au-delà de l'économique, c'est la stabilité socio-politique qui pourrait être affectée du fait d'une part, de la baisse potentielle de la production et des activités économiques des secteurs formel et informel, et d'autre part, de l'effondrement du commerce international, de la demande mondiale, du tourisme, des autres services et le dysfonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales.

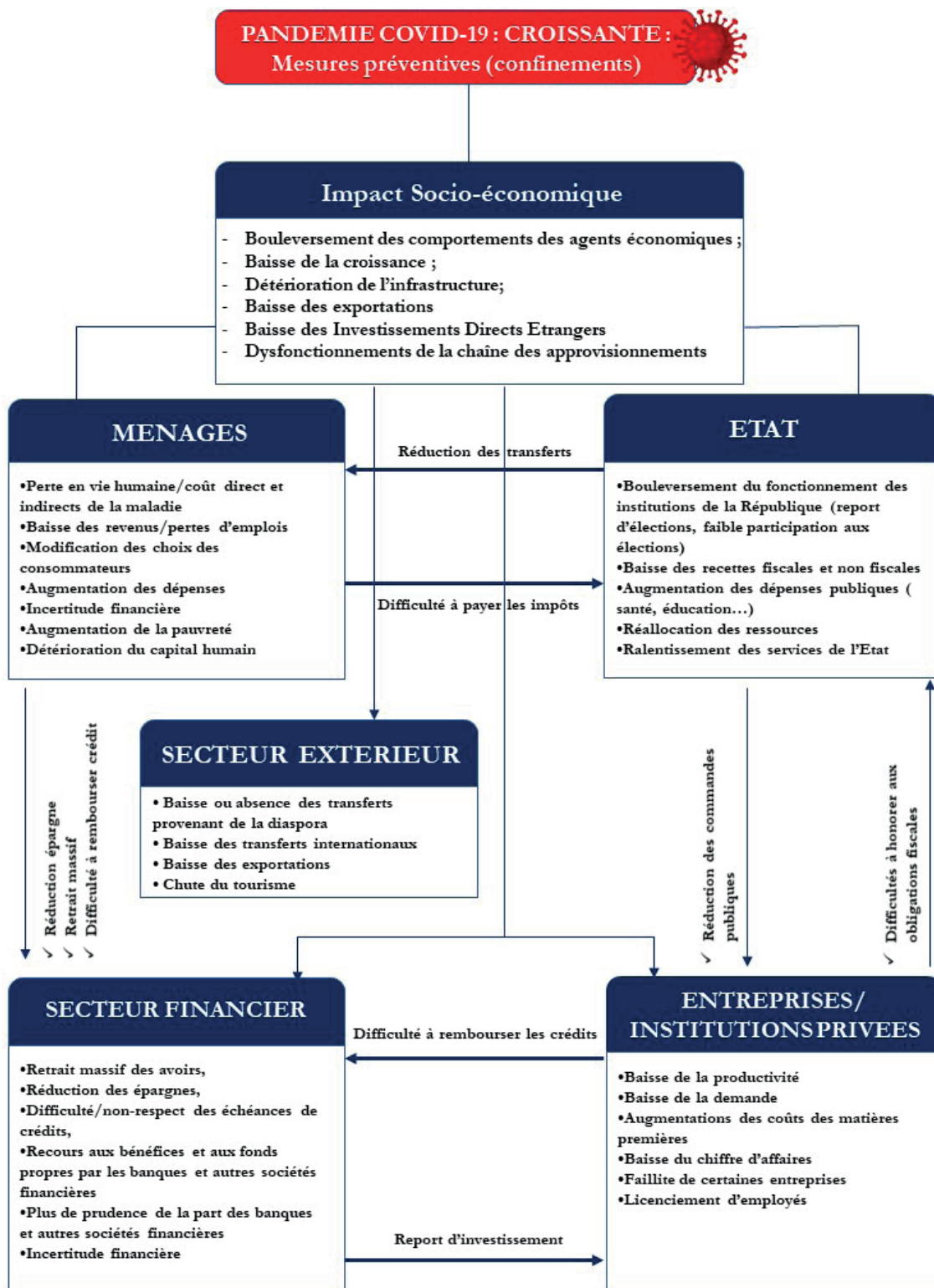
L'analyse des effets potentiels de la COVID-19 se fera sous une double hypothèse. Premièrement, on fait l'hypothèse de la progression sensible du nombre de cas contaminés par la COVID-19, ce qui oblige le gouvernement à maintenir les mesures de limitation des déplacements des populations (cordon sanitaire, semi-confinement ou total) ; deuxièmement, en lien avec l'extérieur, on fait l'hypothèse que la persistance de la crise au niveau mondial ferait durer le ralentissement économique dans les pays développés.

Canaux possibles de diffusion des effets de la crise sanitaire et économique

La crise sanitaire, économique et sociale découlant de la COVID-19 constitue un choc exogène aussi bien sur la demande que sur l'offre. D'après la revue de la littérature récente en analyse d'impact socio-économique, les canaux potentiels de transmission de la crise peuvent être appréciés en fonction des considérations d'agents économiques, des secteurs et des flux relationnels entre agents économiques (voir figure ci-dessous). Le degré de ces impacts dépendra de la structure de l'économie, de l'emploi et du niveau initial des indicateurs sociaux.

² La COVID-19 en Afrique : Sauver des vies et l'économie, CEA, Avril 2020

Canaux potentiels et théoriques de transmission de la crise sanitaire



Source : d'après l'équipe de travail, Avril 2020

Ménages : En ce qui concerne les ménages de manière générale, en raison de la perte éventuelle des emplois qui résulterait de la crise sanitaire, ils auraient des difficultés à faire face aux dépenses ordinaires (loyers, alimentation, santé, éducation...) et s'acquitter des impôts. En revanche, le confinement systématique

et total pourrait plutôt engendrer une baisse des dépenses des ménages même s'il y a des besoins à satisfaire comme l'alimentation ; à cela il faut ajouter la probabilité que la consommation en énergie domestique augmente du fait du confinement des populations à la maison. Par ailleurs, les ménages qui ont subi des pertes

d'activités, d'emplois ou de revenus auront également des difficultés à rembourser les crédits aux institutions prêteuses. Les autres effets seraient, entre autres, la perte en vie humaine, les coûts directs et indirects de la maladie, la modification des choix des consommateurs, l'augmentation des dépenses, l'incertitude financière et, *in fine*, l'augmentation de la pauvreté et l'accentuation des inégalités.

Etat : La crise sanitaire de la COVID-19 pourrait entraîner le bouleversement du fonctionnement des institutions de l'Etat, la baisse des recettes fiscales et non fiscales, l'augmentation des dépenses publiques de santé et, éventuellement, les dépenses additionnelles et nouvelles nécessaires pour répondre à la situation de la crise. Par ailleurs, dans une situation de baisse de recettes fiscales et des ressources provenant de l'aide extérieure, l'Etat pourrait être amené à réexaminer ses allocations budgétaires.

Au-delà des effets de ces différents chocs sur l'économie, les mesures de confinement créent le stress avec des effets psychologiques sur la santé des individus en dehors des coûts directs et indirects liés à la maladie. On assistera également à une remise en cause des avancées sur le plan social en matière de pauvreté, d'alimentation, de santé et d'éducation compte tenu de la baisse des activités, de l'emploi et des revenus. Sur le plan environnemental, l'impact net de la pandémie du coronavirus sera positif du fait de la réduction du trafic aérien et des mouvements des individus dans les grandes villes (diminution de la pollution des taxi-moto) concernées par les différentes mesures pour pallier cette crise sanitaire notamment dans les villes dites « à risque ». Cependant, il est à craindre que, à moyen et long termes, les efforts en faveur de la protection de l'environnement ne soient réduits face aux besoins de répondre aux urgences sociales et à la promotion de la relance économique. Tous ces coûts, directs ou indirects, restent à la charge de la société donc à la charge des pouvoirs publics d'une manière ou d'une autre.

Entreprises : Dans la situation de crise économique et sociale liée à la COVID-19, les entreprises feraient face à une baisse de leur productivité, de la demande venant des ménages, de l'Etat et des autres acteurs, leurs chiffres d'affaires ainsi qu'une augmentation des coûts des matières premières. Certaines d'entre elles pourraient faire faillite et procéder au licenciement d'une partie ou de la totalité de leur personnel. Les entreprises seront en difficultés d'honorer leurs obligations fiscales envers l'Etat qui diminuerait ses commandes auprès des entreprises ou secteur privé.

Secteur financier : Du fait de la réduction de l'épargne et la difficulté ou le non-respect des échéances des créanciers, le secteur financier pourrait être impacté. Par manque de liquidité, le secteur financier procéderait au report des demandes d'investissement des entreprises, lesquelles seront en difficulté de remboursement de prêts reçus. Cette situation s'explique par le ralentissement des activités desdites entreprises. Face à cette situation, si la baisse des activités économiques se confirme, on pourrait assister à une baisse des crédits à l'économie.

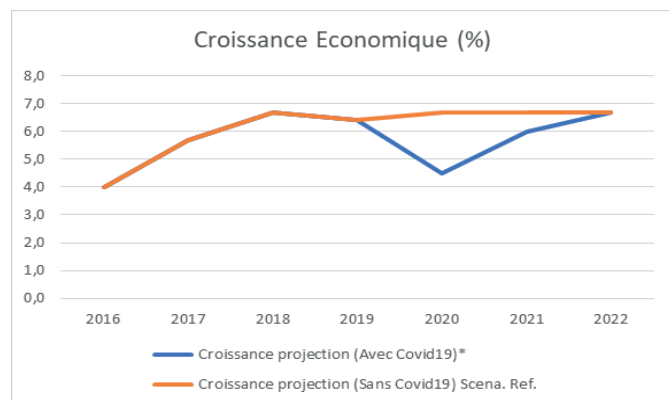
Secteur extérieur : Les conséquences de la récession mondiale pourraient être ressenties sur l'économie béninoise. Le pays pourrait voir son solde du commerce extérieur se détériorer du fait de la contraction de la demande extérieure que la baisse des importations ne suffirait pas à combler. D'autant qu'en raison de la situation qui prévaut dans les pays développés, les investissements étrangers et les transferts des migrants risquent de connaître une baisse.

Dans la réalité, qu'en est-il au Bénin ?

Des effets déjà perceptibles sur le cadre macro-économique

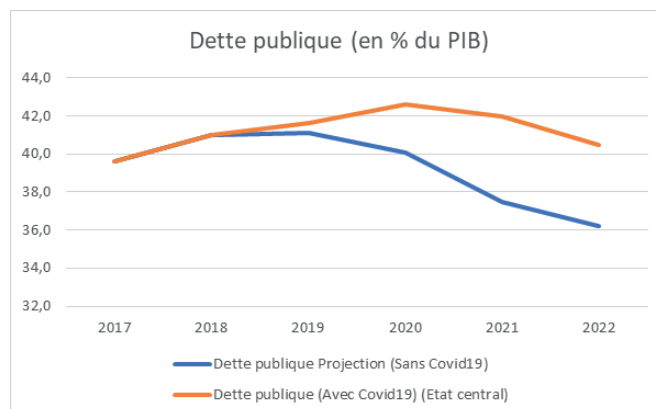
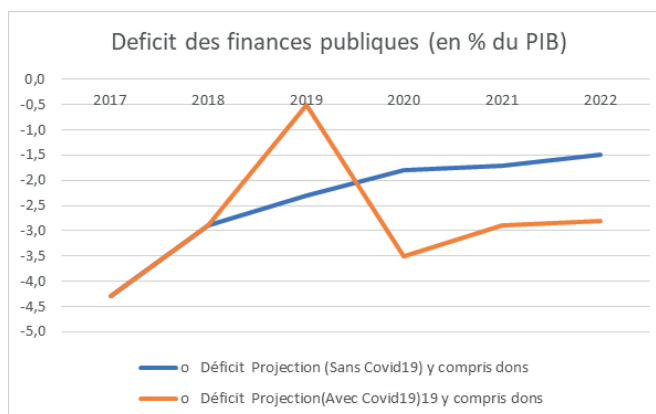
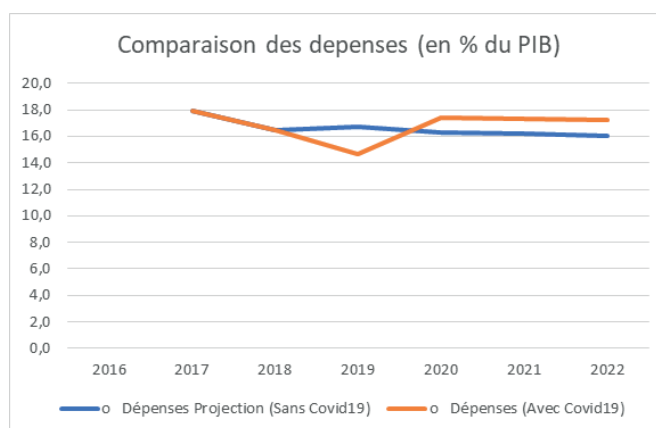
En ce qui concerne l'économie béninoise, la crise de la COVID-19 affecterait négativement d'une part, le niveau d'investissement, les dépenses gouvernementales, la consommation finale, la balance commerciale et d'autre part, la valeur ajoutée des entreprises. Tout ceci entraînera la contraction de l'activité économique et par conséquent la baisse de la croissance économique à court et long terme. Les contreperformances macroéconomiques anticipées et la vulnérabilité de l'économie béninoise face à la COVID-19 tiennent à la structure de la production intérieure brute. A cela, il faut garder à l'esprit les effets de la fermeture des frontières avec le Nigeria, laquelle induisait déjà des conséquences sur le plan commercial, économique, financier et bancaire, social et le bien-être des populations qui vivaient directement des activités liées à ce pays voisin.

Impact sur la croissance économique : Depuis 3 ans, l'économie béninoise est rentrée dans une bonne dynamique avec un taux de croissance autour de 6% en moyenne annuelle. Pour 2020, les projections du FMI tablent sur une chute de la croissance à 4,5%. Dans un scénario pessimiste, le taux de croissance de l'économie serait de 2% en 2020, en lien avec la baisse entrevue des échanges commerciaux, des investissements directs étrangers et les transferts des migrants mais aussi de la demande globale interne et externe, en particulier la baisse du tourisme.

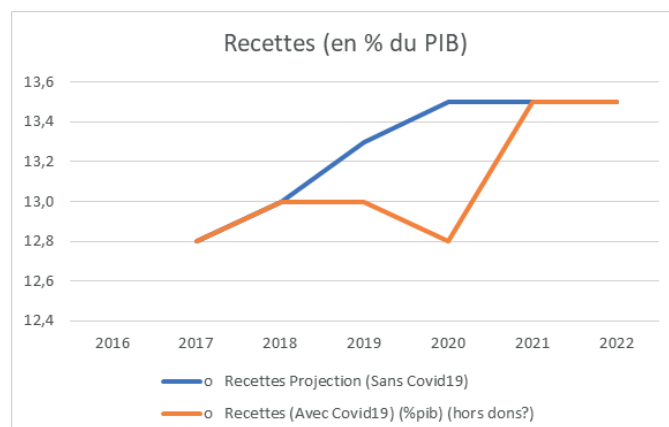


Sources : FMI, 2020

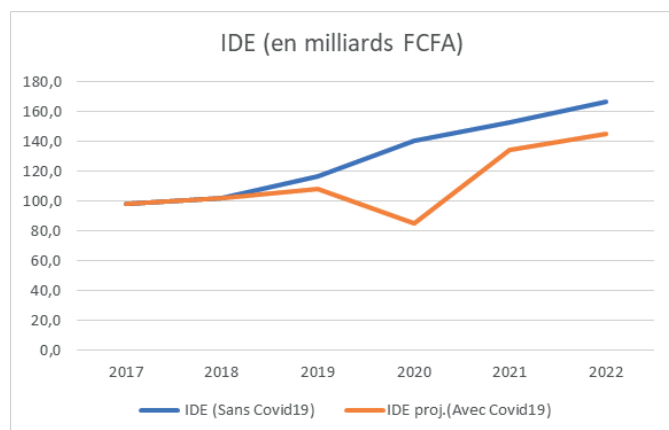
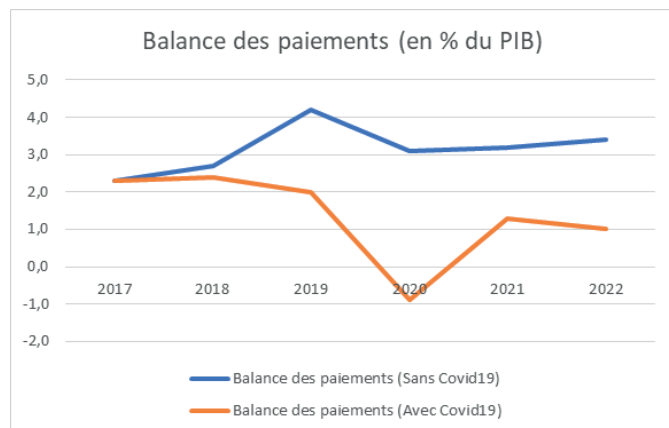
Impact sur les Finances publiques : En 2020, le déficit des finances publiques devrait ressortir à 3,5% du PIB contre une prévision initiale de 1,8%, dû principalement à une hausse des dépenses publiques qui atteindraient 17,4% du PIB (alors que les prévisions initiales envisageaient 16,5%). La hausse des dépenses publiques viendrait non seulement des dépenses supplémentaires de santé induites par la crise de la COVID-19, mais aussi des réaménagements budgétaires prévisibles des dépenses courantes de prise en charge des malades et des mesures de prévention ; dans ces conditions, il y a des risques d'éviction des dépenses d'investissement. La dette publique devrait également s'accroître pour représenter plus de 42% du PIB contrariant les efforts de stabilisation en cours. De leur côté, les recettes publiques devraient également chuter de 0,4% du PIB, soit à 12,5% contre une projection initiale de plus de 13% du PIB en 2020.



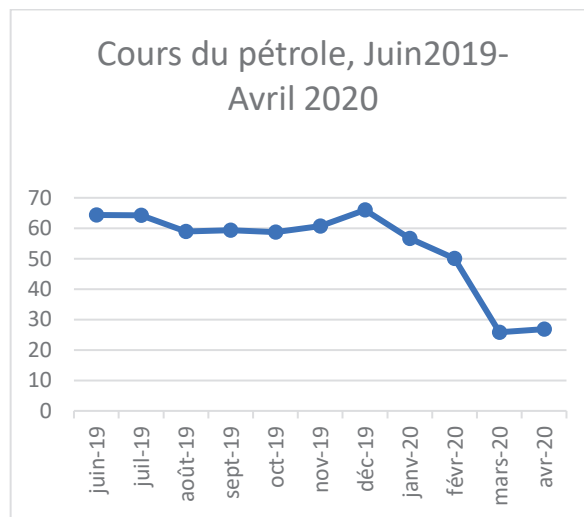
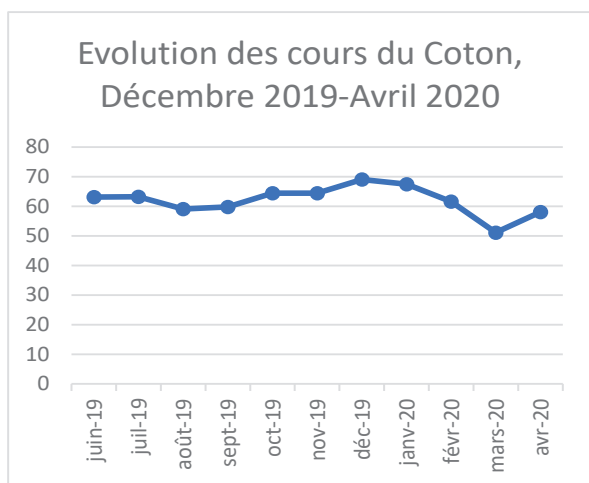
Sources : FMI, avril 2020



Impact sur le secteur extérieur : Dans le contexte de récession économique mondiale, la balance des paiements du Bénin devrait se détériorer de 1% du PIB en 2020 – le déficit atteindrait 6,1% du PIB – en liaison avec la chute du tourisme, des investissements directs étrangers et des transferts des travailleurs migrants. Non seulement la baisse de la demande mondiale pourrait faire chuter les cours du pétrole, mais elle pourrait détériorer les cours du coton, principal produit d'exportation du Bénin. Dès lors, les revenus issus de cette culture de rente pourraient connaître une baisse, créant ainsi une source d'appauvrissement supplémentaire pour les populations.



Sources : FMI, avril 2020



Sources : Investir, Les Echos, 2020

Les secteurs clés de l'économie béninoise menacés ?

L'économie béninoise est axée sur les secteurs clés (PNUD, 2015) dont principalement les branches d'activités « agriculture vivrière » et « industries agroalimentaires » et secondairement, les branches d'activités telles que « activités d'hébergement et restauration », « transports », « autres activités industrielles et manufacturières », « sylviculture, exploitation forestière, services annexes » et « commerce » ; à cela, il faut ajouter les activités émergentes comme les branches « TIC et communications » et « activités financières ».

Du fait de l'importance des secteurs clés en termes de leur sensibilité à la relance de l'économie, et de leur contribution à la croissance de la production et des revenus, la persistance de la crise sanitaire devrait les impacter négativement. Le secteur des services (tourisme, transport) et celui du commerce seront les plus touchés compte tenu de la baisse de la demande globale.

Secteur agricole et agro-industrie : Le secteur agricole béninois occupe plus de 70 % de la population active. Même si les mesures en vigueur autorisent le transport des marchandises, la situation de la crise sanitaire met en difficultés la chaîne d'approvisionnement en produits viviers et pourrait mettre à mal la production agricole notamment la production vivrière. Au-delà des effets sanitaires, la COVID-19 pourrait impacter les moyens d'existence des exploitants ruraux pauvres qui vivent de l'agriculture. La propagation de la maladie peut dévaster les collectivités rurales pauvres et les petits producteurs d'aliments qui souffrent déjà d'une faible résilience, d'une mauvaise alimentation et d'un accès limité aux ressources et aux services. Les industries

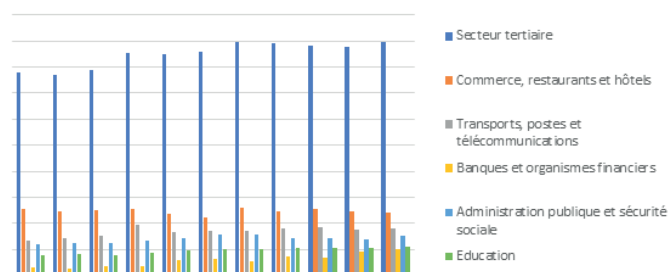
agroalimentaires pourraient enregistrer une chute de leurs activités du fait de la baisse et/ou de la non disponibilité de la production agricole. En dehors du coton dont les cours pourraient être impactés, un produit d'exportation comme l'ananas souffrira des mesures de confinement et de la suspension des vols entre le Bénin et les pays importateurs.

Economie numérique : Des risques existent pour les entreprises spécialisées dans les TIC notamment les reports éventuels d'investissements directs étrangers. En outre, ces entreprises peuvent être victimes du ralentissement général de l'économie et subir une baisse de leurs revenus en raison de la COVID-19. Cependant, on peut s'attendre à ce que les entreprises technologiques et l'ensemble du secteur des TIC profitent des opportunités qui s'offrent dans le contexte de télétravail qui induira l'utilisation massive des TIC. Ainsi, l'industrie des TIC ayant fourni des solutions pour contenir la propagation du COVID 19 avec diverses applications et services, y compris l'utilisation croissante des technologies de communication pourrait en tirer d'énormes bénéfices.

Energies et mines : Pour ce qui concerne la consommation d'énergies fossiles, la baisse des prix mondiaux du gaz et du pétrole brut devrait être ressentie par les consommateurs finaux. De même, du fait du confinement partiel, la demande croissante en énergie électrique devrait impulser le niveau de la production d'électricité. Si le ralentissement de l'activité économique ferait sûrement baisser la consommation d'électricité des industries, celle des ménages quant à elle pourrait augmenter. Le secteur des énergies renouvelables devrait aussi être positivement impacté en raison des possibilités d'innovation qu'offrent le contexte de la crise, lesquelles innovations utilisent de plus en plus des matériels tels que les panneaux solaires, batteries, composants en silicium et matières premières à ces technologies dans la fabrication des équipements comme le lave-main.

Artisanat et secteur des services : Les artisans ne seraient pas épargnés par les effets de la pandémie en raison de la chute globale des activités. Ils devraient faire face à une baisse de leurs activités et par conséquent, du chiffre d'affaires et donc de leurs revenus. De son côté, le secteur des services qui représente plus de 50% du PIB avec une prépondérance du commerce, des services de transport et d'hôtellerie, sera davantage impacté comme nous le verrons dans la suite.

Composition du secteur tertiaire (en % du PIB)

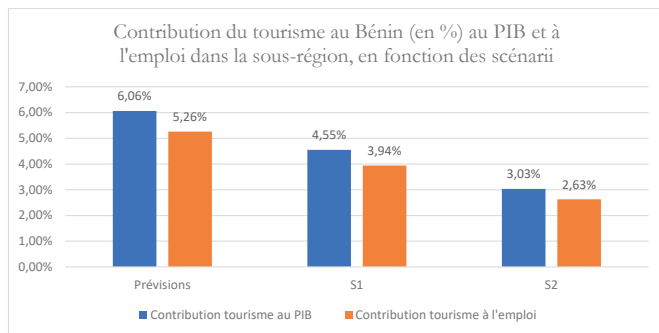


Source : INSAE, 2017

Tourisme, hôtellerie et restauration : Avec 50.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects, le tourisme apparaît comme le plus gros pourvoyeur d'emploi, après l'agriculture et le commerce. Selon les prévisions 2020 du gouvernement béninois, le tourisme devrait bénéficier d'investissements conséquents afin de soutenir l'activité. De 5% du PIB en 2018 (World Trade Travel Center), ces investissements devront porter à la hausse la contribution du secteur à la création de richesse en 2020.

Or, pour endiguer la propagation de la maladie à coronavirus, les mesures telles que la fermeture totale des établissements et agences de tourisme, les restrictions sur les voyages pour les destinations hors du cordon sanitaire installé, la suspension partielle des vols et l'obligation de la quarantaine ou d'isolement devraient provoquer -tout au moins à court terme- la baisse du chiffre d'affaires et donc menacer les emplois dans le secteur touristique.

Selon les prévisions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dans un scénario optimiste (S1) où les arrivées de touristes chuteraient de 25% (similaire à l'épidémie d'Ebola en 2013-2014), les recettes touristiques chuteraient de 25%. Ce qui entraînerait une diminution de la contribution sectorielle globale au PIB et à l'emploi de 25% au niveau régional également. De même, dans le cas où la crise entraînerait une baisse de 50% des arrivées touristiques, on assisterait à une baisse plus importante de la contribution du tourisme. Dans ce scénario (S2), une baisse de 50% pourrait encore réduire la contribution du tourisme dans le pays au PIB régional et à l'emploi.



Source : UNCTAD Stat, 2020

Transport et logistique : Les échanges commerciaux internationaux du Bénin sont effectués à plus de 90% par voie maritime. Le trafic de marchandises au port de Cotonou a connu une augmentation de 8,9% en 2018 et le temps moyen de séjour des marchandises ressort à 6 jours. Toutefois, les activités relevant du secteur des services portuaires devraient globalement ralentir en 2020 avec la crise sanitaire.

Le sous-secteur aérien constitue un levier de développement de l'économie du pays. En effet le trafic passager au départ de Cotonou a connu un léger accroissement de 8,15% entre 2017-2018. La fermeture des frontières par les pays à l'international afin d'éviter la propagation de la COVID-19 pourrait avoir un impact négatif sur les performances de ce sous-secteur.

En outre, la restriction des mesures de prévention crée des perturbations dans l'offre et la demande de services de transport routier. Ainsi, les mesures de confinement ont induit la réduction des transports terrestres à l'intérieur du pays et surtout entre départements qui ne sont pas du même cordon.

3. Effets potentiels sur les secteurs sociaux et les Objectifs de développement durable (ODD)

Les effets de la crise sanitaire et son corolaire sur l'économie pourraient se déteindre sur les indicateurs sociaux ; Et les gains obtenus dans la marche vers les cibles des ODD pourraient être compromis. Déjà avant la crise, le Bénin est classé dans la catégorie des pays à faible développement humain avec un indice de développement humain de l'ordre de 0,52 en 2019 ; avec un taux de pauvreté monétaire national estimé à +40%

en 2015 (contre 36,2% en 2011) et une couverture en protection sociale de l'ordre de 8%, il est probable que la crise actuelle, si elle persiste et si elle ne bénéficie pas d'un plan de riposte et de relèvement adéquat, risque de creuser la situation des inégalités et de pauvreté au sein de la population. Le risque est d'autant élevé que le différentiel entre le taux de croissance économique et l'accroissement démographique est resté très faible (0,9 point de pourcentage). Ce qui laisse peu de marge de manoeuvre pour l'action publique face à une demande sociale de plus en plus élevée et pressante.

Les secteurs sociaux qui sont affectés ou qui pourraient l'être par le coronavirus sont la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'emploi, les inégalités et le tissu social dans son ensemble.

Menaces sur la sécurité alimentaire (ODD 2)

Avant la crise sanitaire, l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire montre que 29 des 77 communes du Bénin étaient en insécurité alimentaire (PND 2018-2025). L'insécurité alimentaire est plus prononcée dans les zones rurales (15 %) que dans les zones urbaines (8 %). Le risque d'insécurité alimentaire est similaire et touche 43 % de la population dans les zones rurales et 25 % dans les zones urbaines, soit un total de 34 % de la population au niveau national. En raison des «cordons sanitaires» et des perturbations dans les «chaînes d'approvisionnement», les ménages pourraient souffrir d'éventuelles pénuries de nourriture et la hausse des prix des denrées alimentaires ou des biens de base et le pouvoir d'achat baissera encore. L'insécurité alimentaire augmentera, en raison de la moindre circulation des marchandises (entre les communes du reste du pays et les autres du cordon sanitaire) et de la hausse des prix des denrées alimentaires qui en résultera (cultures vivrières produites par exemple dans le nord).

Risque de paupérisation et d'accroissement des inégalités

Pauvreté et inégalités (ODD 1 & 10) : Avec un taux moyen de croissance économique attendu de 3,5% en 2020- un taux identique au taux d'accroissement naturel de la population, le revenu par tête devrait logiquement connaître une réduction. La survenue de la diminution du revenu par tête dans le cadre de la crise sanitaire actuelle est à craindre d'autant que la croissance enregistrée par le Bénin n'est pas inclusive (PNUD, 2016³).

3 Bénin : Etude sur la Croissance Inclusive, PNUD, 2016, Document de travail, 2016.

En effet, malgré le recul de la pauvreté non monétaire globale ces dernières années – de 29,6% en 2011 à 29,4% en 2015-, les statistiques font apparaître une forte prévalence de la pauvreté monétaire et des inégalités frappantes. La proportion de la population disposant de 1,90 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) est évaluée à 59,9% en 2015. Cette proportion avec un seuil d'1 dollar par jour en PPA était de 53,9% en 2011 contre 40,8% en 2009 et 51,6% en 2007. La répartition de la masse des revenus suivant les déciles des revenus par tête met en exergue une très inégale répartition des revenus au niveau national avec des écarts qui se creusent entre les classes extrêmes. En 2007, les 10% des ménages les plus pauvres détiennent 4,8% des revenus contre 16,0% pour les 10% des ménages les plus riches. Ces parts sont respectivement passées à 6,1% et 14,1% en 2011 pour tomber à 2,6% et 22,5% en 2015.

Au regard de ces statistiques, ce sont les populations les plus vulnérables qui sont exposées à un risque de paupérisation et d'inégalités à cause de leurs catégories d'activités et d'emplois. En effet, elles travaillent dans le secteur informel et ne sont pas salariés. Si les restrictions dans les déplacements devraient durer, elles auront moins de clients et moins de revenus. Avec la hausse des prix des produits alimentaires, leur pouvoir d'achat pourrait baisser compte tenu de la part alimentaire dans leur budget. Elles sont en général dans des situations de santé plus délicates et donc plus exposées au virus et susceptibles de tomber malades. Il en est de même du secteur de l'éducation où les populations vulnérables qui sont, dans une moindre mesure que celles de la classe moyenne, pas en mesure de mettre à disposition de leurs enfants les moyens modernes pour accéder à un enseignement à distance. Enfin, étant donné qu'une partie de la population notamment les couches vulnérables n'ont pas les moyens de faire des provisions pour éviter de multiples sorties pour gagner leurs revenus journaliers, le risque de la contamination de masse est élevé.

Emplois et revenu (ODD 8) : L'économie du Bénin est essentiellement informelle (à près de 90%) et 92 % de la population active travaille dans le secteur informel, avec une prédominance du sous-emploi (72%) ; en outre, le secteur informel ne bénéficie pas de mécanismes de protection sociale. Du fait du ralentissement de l'activité économique, plusieurs entreprises, quelle que soit leur taille, pourraient être contraintes de réduire la masse salariale pour pouvoir survivre. D'autres pourraient même être obligées de

suspendre leurs activités de manière conjoncturelle voire définitivement. Les acteurs du secteur informel notamment les services constituent en effet une couche très vulnérable. Ainsi en cas de confinement strict, cette frange de la population qui pour la plupart donnent « la popote avec les revenus de la veille » pourrait se retrouver sans travail et donc sans revenu.

Les effets sur l'emploi et le revenu de la population contribueront à accroître l'incidence de la pauvreté monétaire déjà élevée. De même, la persistance de la pandémie pourrait entraîner une inflation des produits de consommation. Le pouvoir d'achat des ménages surtout les plus pauvres sera davantage affecté. Dans le même temps, à cause de la pandémie, certains ménages engagent des dépenses supplémentaires en matière de santé (pour des mesures de protection) ou en éducation pour occuper les enfants confinés à la maison. Par ailleurs, cette situation poussera les ménages à opérer des ajustements au niveau des dépenses pour assurer les charges et dépenses incompressibles. Généralement, les ménages puisent dans leur épargne ou vendent leurs biens afin de pouvoir satisfaire les dépenses de consommation immédiate pour la survie, au détriment des dépenses d'investissement.

Situation de la femme (ODD 5) : Les femmes représentent 51,2% de la population, dont 79,3% ont moins de 35 ans. Malgré la promulgation de plusieurs lois protégeant et promouvant les droits des femmes et des filles, et l'adoption d'une politique nationale de genre et d'un plan d'action pour lutter contre la violence sexiste, le statut de la femme ne s'améliore guère au regard des statistiques nationales : l'indice des inégalités de genre (IIG⁴) calculé pour le Bénin ressort à 0,613 traduisant que les femmes présentent un déficit de 61,3% par rapport aux hommes en termes de conditions de vie (santé, autonomisation, marché de l'emploi) : Si les hommes reçoivent 100 unités pour leur bien-être, les femmes, quant à elles, n'obtiennent que 38,7 unités pour des considérations liées uniquement au genre. L'analyse des dimensions de l'IIG montre que la santé génésique est le facteur le plus contribuant à l'inégalité entre les sexes au Bénin. Dans ces conditions, la crise de la COVID-19 risque de l'aggraver. Selon l'Enquête Régionale Intégrée de l'Emploi et du Secteur Informel (INSAE 2019), la proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles est de 92,6% dont 97% de femmes en 2018. En outre, on note que 30% des femmes évoluent dans le commerce contre 8% des hommes (Banque Mondiale 2017). La chute des marchés, le ralentissement de l'activité économique et commerciale ainsi que la fermeture des entreprises pourraient conduire à la disparition de nombreux emplois féminins.

4 Rapport sur le développement humain, 2019, PNUD, 2019

Menace sur les acquis dans le domaine social

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, les populations sont encore largement vulnérables en matière d'accès aux services sociaux de base.

Education (ODD 4) : Le Bénin, après avoir décidé du départ précipité en congés de Pâques, a prolongé lesdits congés dans les écoles et universités du Bénin jusqu'au 10 mai 2020. Cette décision qui vise à freiner la propagation du virus pourrait conduire à la déscolarisation de certains enfants et même favoriser les grossesses précoces au sein des enfants privés pour le moment d'écoles. Dans le pire des scénarii, cela pourrait déboucher sur une année blanche puisque rien n'indique que la situation s'améliorera ou sera totalement maîtrisée dans les semaines ou mois à venir. Même si le taux brut de scolarisation dans l'enseignement scolaire primaire atteint les 100%, seulement 74% des enfants achèvent le cycle primaire avec un taux net de scolarisation de 77%. En outre, le taux d'accès à l'éducation secondaire est largement en-dessous de 100%, en particulier en ce qui concerne les filles. Par ailleurs, le système a dû faire face aux problèmes d'inégalité d'accès, à la faiblesse du mécanisme de formation continue et à l'insuffisance des moyens (financiers, humains) et des infrastructures.

Santé (ODD 3) : Le Coronavirus, en s'attaquant à l'homme, a des répercussions négatives sur sa santé. Premièrement, il touche l'intégrité physique de l'être humain et peut affaiblir les capacités en ressources humaines disponibles dans l'économie nationale. Deuxièmement, il ne faut pas occulter les effets psychologiques qui découlent de la peur de contracter le virus chez les personnes saines ou de la peur de ne pas en guérir ou d'en décéder chez les personnes atteintes. A cela, il faut ajouter le stress développé par les proches ou les agents de santé qui côtoient, chaque jour, directement ou indirectement les personnes atteintes du virus.

Du fait de l'accroissement subit de la demande de soins et des dépenses de santé, la crise sanitaire actuelle risque de fragiliser d'avantage le système sanitaire et l'état de santé de la population déjà fragile. En termes de létalité avant la crise, le paludisme reste la première cause de consultations (42,8%) et d'hospitalisations (52,3%). Concernant la santé de la mère, 347 femmes sur 100 000 naissances vivantes meurent de grossesse. 52,5% des enfants de moins d'un an ont reçu tous les vaccins du programme élargi de vaccination (PEV), la prévalence du retard de croissance (modéré et sévère) est de 32,2% (35,1% chez les garçons et 27,5% chez les filles, 35,5% pour les zones rurales et 27,5% pour les zones urbaines), la mortalité infantile et juvénile est

de 96%. Au sein de la population, il faut noter le taux de surpoids élevé notamment chez les femmes (26%) et une prévalence du diabète et de la tension artérielle (EDS 2017-2018).

Eau et assainissement (ODD 6) : Malgré les efforts des gouvernements successifs appuyés par les partenaires techniques et financiers, l'évolution des performances reste toujours insatisfaisante au regard des besoins sans cesse croissants en lien avec la forte croissance démographique. En effet, le taux d'accès à l'eau potable reste toujours faible avec plus de 5 millions de Béninois soit environ 50% de la population totale n'ayant pas accès à l'eau potable. En 2016, le taux de desserte en eau potable en milieu rural, s'était établi à 42,6% contre 54% en milieu urbain et périurbain. Dans le cadre du PAG 2016-2021, le gouvernement du Bénin envisage de réaliser la couverture universelle en eau potable en 2021. La survenue de la crise sanitaire appellerait à un doublement des efforts de la part des pouvoirs publics pour atteindre cet objectif. En ce moment de la crise sanitaire, les services de l'eau et de l'assainissement constituent un maillon clé de la lutte contre la pandémie. L'eau et le savon sont essentiels pour contenir la propagation du virus, ainsi que d'autres maladies infectieuses qui pourraient en découler. Alors que la population doit se laver les mains pour lutter contre la pandémie, une bonne partie ne disposent pas d'un accès à l'eau potable et d'autres seraient privées de système d'assainissement sûrs. Cette situation pourrait entraîner la hausse du coût estimé des interventions prévues pour réaliser les cibles prioritaires de l'ODD 6, soit 1 960,3 millions \$US (PND 2018-2025, MEPD, 2018). Par ailleurs, moins de 20% de la population ont accès aux services d'assainissement, qui sont capitaux dans un contexte d'épidémie.

Environnement et changements climatiques : Avant la crise sanitaire, le Bénin fait face à des problèmes environnementaux et climatiques. Avec un taux d'épuisement estimé à 25,2% en 2015, le couvert végétal est menacé. L'urbanisation s'accélère en créant d'autres défis liés à la mobilité urbaine, la pollution, le logement et la gestion des terres. Les effets des changements climatiques se font également remarquer comme en témoigne les inondations et autres catastrophes naturelles répétitives que le pays connaît de manière récurrente. Au cours de la période 2005-2015, environ 1 468 habitants par million ont été privés d'abri chaque année en raison de catastrophes naturelles. Non seulement elle accroîtra les vulnérabilités des populations, mais la crise de la COVID-19 pourrait accroître les effets des changements climatiques.

Par ailleurs, les mesures prises par le Gouvernement en l'occurrence celle relative à l'interdiction de circulation des bus et minibus de transport en commun de personnes au sein du cordon sanitaire, induiraient moins de pollution atmosphérique ; il en serait de même de la réduction des trafics aériens et de l'appel à réduire au strict minimum les déplacements. Cependant, le rejet des masques, gants et autres matériels de protection dans les rues constitue une source de dégradation de l'environnement.

A moyen et long termes, il est à craindre que les efforts en faveur de l'action climatique et la préservation de l'environnement ne soient annihilés face à la nécessité de répondre aux besoins urgents liés à la crise.

4. Pistes de solutions pour une bonne sortie de la crise

Dans ce contexte de la crise sanitaire, les Etats se doivent de prendre toutes les dispositions pour limiter aussi bien les effets sanitaires que les revers économiques et sociaux. Les leçons apprises du relèvement après la crise sanitaire et économique dans les pays qui ont subi l'épidémie d'Ebola en 2013-2014 suggèrent la rapidité et l'efficacité de la réponse nationale ainsi que la qualité des mesures de relèvement.

Dans l'hypothèse que la crise sanitaire s'intensifie, se prolonge et génère des conséquences économiques et sociales d'ampleur au Bénin, des actions urgentes et hardies sont nécessaires ; elles devraient permettre d'arrêter la propagation de la maladie et répondre aux défis considérables que ses effets négatifs imposent aux populations et à l'Etat. En même temps, l'action publique devra s'orienter sur les actions de long terme, c'est-à-dire celles qui touchent les structures afin de rendre les systèmes sanitaire et économique résilients. En attendant des réflexions approfondies et à la lumière des expériences antérieures des crises similaires, deux pistes de solutions s'offrent dans le cas du Bénin. Elles s'inscrivent dans le court, moyen et long termes et se déclinent dans les lignes suivantes.

Des mesures urgentes pour amortir le choc sanitaire, social et économique

Dès l'apparition de la crise sanitaire, les autorités Béninoises ont mis en œuvre un plan d'urgence, axé d'une part, sur les actions d'éducation, d'information et de communication de la population et, d'autre part, sur l'achat du matériel, des équipements et des consommables nécessaires pour la prise en charge des cas de malades contaminés et celle de la mise en quarantaine des cas suspects.

Dans la perspective de donner une dimension sociale à ce plan d'urgence sanitaire, le gouvernement a formulé un paquet de mesures sociales dont le coût est estimé à 1,7% du PIB (environ 150 milliards de dollars) lors de la mission de revue du FMI en Avril 2020. En complément à ce paquet de mesures, le gouvernement a initié un « Plan de préparation et de riposte » à la COVID-19 dont l'objectif général est de renforcer les capacités du Bénin afin d'arrêter la propagation du SARS-CoV-2 d'ici à fin mai 2020. D'un coût global de 389,6 milliards FCFA (près de 650 millions \$ US⁵) ; le gap⁶ de financement de ce plan est de l'ordre de 365 milliards FCFA (608,5 millions \$US) soit 4% du PIB.

Au total, le coût estimatif des dépenses pour réaliser les mesures/actions sanitaires, les mesures d'aide aux couches les plus vulnérables et les soutiens aux entreprises les plus touchées avoisine 6% du PIB. Ceci témoigne de l'ampleur des efforts à faire au regard des enjeux économiques, sociaux et politiques. Dès lors, il convient de déployer rapidement et de manière efficace les mesures, actions et ressources prévues au titre de ce plan de riposte national. A cet égard, il faudra réaliser une étude approfondie et des enquêtes spécifiques afin d'identifier les populations bénéficiaires, y compris les entreprises de quelque nature ou de quelque taille que ce soit. Dans cet ordre d'idée :

- ❖ Le Gouvernement devrait rapidement engager des actions de soutien aux secteurs économiques affectés comme les secteurs du tourisme, des transports et du commerce. La régénération des moyens de subsistance, les aides au revenu et les programmes de protection sociale doivent être apportés aux communautés durement touchées pour limiter le risque de faillite et de recul du processus de modernisation des entreprises et

5 Taux moyen 1 dollar =600 FCFA

6 C'est le gap qui subsiste compte tenu du financement annoncé des bailleurs ci-après cités nommément : Banque Islamique pour le Développement ; le Projet de Nutrition pour le développement de la petite enfance /Banque Mondiale, le Projet REDISSE réaménagé ; le Nouveau Financement de la Banque Mondiale - Financement accéléré COVID19 BM, la BADEA et l'OMS.

d'industrialisation. Des stratégies spécifiques devront être précisées pour accompagner les secteurs touchés et favoriser une reprise rapide: tourisme, PME-PMI, emploi, commerce, transport, éducation. Par exemple, par le biais de mécanismes soigneusement étudiés, le gouvernement pourrait encourager les entrepreneurs des secteurs secondaire et tertiaire à maintenir en place leurs effectifs afin de maintenir le tissu économique.

- ❖ Sur le plan financier, les pouvoirs publics se doivent de rappeler et de sensibiliser les banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI). Dans la lignée des mesures édictées par la BCEAO en soutien à la crise de la COVID-19, il s'agira également de mettre en place, avec le système bancaire, un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits qui leur ont été accordés. Il s'agirait, par exemple, de mettre en œuvre et d'accroître le programme de garantie des prêts aux petits emprunteurs et de procéder à des allègements fiscaux destinés à soulager les PME-PMI du secteur informel notamment.

Un autre modèle de croissance et de développement s'impose

Pour le court, le moyen et le long termes, la pertinence des actions à recommander repose sur l'analyse des problèmes auxquels le Bénin serait confronté eu égard aux simulations des effets potentiels de la crise sanitaire sur le cadre macroéconomique et sur les indicateurs sociaux. Or les analyses antérieures révèlent que fondamentalement, le déséquilibre induit par la crise sanitaire passerait par le fléchissement de la demande globale (consommation et investissement) des résidents et du commerce extérieur (effet Nigeria, exportations des produits de rente comme le coton, l'ananas, la noix d'acajou) ; Ensuite, on pourrait assister à une baisse de la production intérieure et des importations (importations des produits de la consommation intermédiaire de la Chine et autres) qui réduiront l'offre de biens et services. Par ailleurs, la baisse du flux des activités intérieures réduirait les recettes publiques.

Au même moment, l'Etat doit mobiliser des moyens supplémentaires pour faire face aux effets sanitaires de la crise et la satisfaction des besoins des catégories sociales les plus défavorisées. Dès lors, il serait amené à recourir à un surendettement ou à une accumulation

des arriérés de paiement intérieurs. Cette dernière alternative mettrait encore à mal les déséquilibres macroéconomiques et engendrerait des tensions sociales. La baisse du PIB et des revenus des facteurs via le transfert des migrants entraînerait la réduction du revenu par habitant ; la pauvreté monétaire atteindrait quelques couches supplémentaires et les efforts pour atteindre les cibles des Objectifs de développement durable s'émauseraient davantage.

A cet égard, quatre axes d'intervention mériteraient d'être explorés pour amoindrir les effets prévisibles de la crise à court, moyen et long termes. Dans un premier temps, le Gouvernement doit créer des conditions favorables en vue de relancer l'offre de production intérieure. Dans un second temps, il devra relancer la demande globale intérieure pour impulser la croissance. Le troisième axe vise à soutenir les finances publiques. Le quatrième niveau d'intervention concourt à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des indicateurs sociaux notamment ceux en lien avec les cibles prioritaires des ODD.

- ❖ **Mesures de relance de l'offre intérieure :** Ces mesures visent à accroître la production des biens et services locaux de qualité afin de suppléer aux produits importés et proposer des sources de revenus complémentaires à l'économie béninoise. Elles suggèrent essentiellement de (i) soutenir le secteur du tourisme et les autres secteurs fortement affectés par la crise ; (ii) poursuivre/renforcer la promotion des filières de produits vivriers locaux à cycle court à consommer localement et à exporter vers les pays voisins (exemples : riz, maïs) ; (iii) accélérer les réformes structurelles dans le sens de remodeler la croissance économique de manière à réduire sa vulnérabilité et sa dépendance de l'extérieur et des politiques conjoncturelles de ses voisins comme le Nigeria. Ce modèle de croissance impose la diversification de l'économie, l'élévation du niveau de compétitivité et du renforcement du cadre d'investissement favorable aux initiatives privées. Ce modèle de croissance implique également la promotion d'une stratégie commerciale et industrielle axée sur l'intégration régionale ; ceci permettra de réduire non seulement la dépendance du Bénin d'un certain nombre de biens intermédiaires stratégiques, mais aussi de diversifier et de consolider les sources de la croissance.

- ❖ **Mesures pour stimuler la demande :** Ces mesures visent une reprise et une augmentation de l'activité économique ; elles visent également à

fournir les ressources nécessaires aux populations, ménages et entreprises afin qu'ils participent davantage à la création de richesse par la consommation et l'investissement. Par exemple, en termes de protection sociale, la possibilité d'opérer des transferts monétaires, l'achat et la distribution des vivres, l'accès au service financier ainsi qu'à des services médicaux gratuits pour les plus vulnérables contribueraient à contenir l'épidémie tout en atténuant ses conséquences financières négatives. A moyen terme, et dans le but de réduire la vulnérabilité des populations, le programme ARCH devra passer à sa phase généralisée et inclure davantage de bénéficiaires surtout en matière d'Assurance-maladie et contre les pertes éventuelles de revenus. La réussite de ARCH permettra de consolider l'accès aux dispositifs de protection sociale en faveur d'une moindre vulnérabilité des populations aux situations de pauvreté et d'insécurité alimentaire grâce à l'existence de filets sociaux effectifs.

❖ **Mesures de soutien aux finances publiques :**

Au-delà de l'élargissement de l'assiette fiscale, la problématique majeure reste l'efficacité et l'efficience de la dépense publique. Cette action vise, non seulement la mobilisation des ressources financières en ciblant des secteurs/domaines innovants, la réorientation des dépenses vers des cibles prioritaires en termes d'investissements en faveur des couches vulnérables de la population mais aussi l'amélioration de la dépense publique. La mise en œuvre d'un Cadre intégré de financement national découlant de l'évaluation du cadre de financement du développement (DFA) réalisée par le Bénin en 2018 afin d'exploiter tout le potentiel de ressources financières disponibles pour le développement.

❖ Garder le momentum en matière de progrès vers les cibles des ODD et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 : Les coûts sociaux générés par la crise pourraient avoir des conséquences sociopolitiques. En cas d'alerte importante, le Gouvernement devrait redéfinir ses priorités et renoncer à certaines dépenses afin de poursuivre les actions en faveur des couches sociales vulnérables, dans les zones déshéritées. Cet effort de solidarité est crucial pendant une période de crise aiguë. Pour le moment, l'urgence est d'éviter que la pauvreté s'étende aux secteurs les plus menacés par la récession économique et que la crise ne compromette les gains de développement engrangés depuis lors par le Bénin.

Références bibliographiques

1. **Alofa J. P. ; Fall E. H. ; Mededji D. ; Sossou A. ; Vodouou C. (2015).** *Secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de croissance, d'emplois et de revenus.* INSAE ; PNUD Bénin. Mai 2015. 107p
2. **Alofa J. P. ; Manlan O. ; Vodouou C. (2011).** *Politiques de croissance pro-pauvre : contraintes et défis au Bénin.* PNUD Bénin. Décembre 2011. 235p
3. **Banque africaine de développement (2020),** Perspectives économiques en Afrique 2020 ; 222p.
4. **Bloomfield Intelligence (2020),** l'impact du Covid-19 sur la zone UEMOA ; 13p
5. **BM (2017) ;** Etude sur l'emploi au Bénin, BM, 2017
6. **BM (2020) ;** évaluation de l'impact économique du covid-19 et des réponses politiques en Afrique Subsaharienne ; avril 2020 ; Banque mondiale ; 12p
7. **Economic Commission for Africa (2020) ;** *potential socio-economic impacts of coronavirus on west africa,* Impediments to harnessing demographic dividend, 18 March, 2020
8. **EDS 2018 ;** Enquête Démographique et de Santé, MPD/INSAE, 2018
9. **FMI (2019) ;** *Rapport du FMI no 19/203 :* consultations de 2019 au titre de l'article iv, quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation- communiqué de presse, rapport des services du Fmi et déclaration de l'administrateur pour le Bénin ; rapport du Fmi no 19/203 ; juin 2019 ; 135 p
10. **FMI (2020) ;** Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2020
11. **FMI (2020) ;** Perspectives économique régionales, Afrique Subsaharienne, Avril 2020
12. **FMI (2020) ;** Catastrophe containment and Relief Trust, IMF Policy Paper, Avril 2020
13. **INSAE (2017),** Grands traits du Commerce Extérieur au Bénin ; 27 pages
14. **INSAE (2019) ;** Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Bénin 2018- Rapport de Synthèse, Juillet 2019
15. **MEF (2019) ;** Rapport économique et financier ; (Septembre 2019). 79 p

16. **Plan National de Développement (PND) 2018-2025**, MPD, 2018
17. **PNUD-Bénin (2015)**. *Inégalités et polarisation des revenus des ménages au Bénin : Evolution, état actuel et mesures de politiques à mettre en œuvre*. 2015.108p
18. **PNUD-Bénin (2015)**. Rapport national sur le développement humain 2015. *Agriculture, sécurité alimentaire et développement humain au Bénin*. 2015.141p
19. **PNUD-Bénin (2017)**. *Croissance inclusive au Bénin*. 2017. Novembre 2017.69p
20. **PNUD-Bénin (2017)**. *Evaluation de la Vision BENIN-2025, ALAFIA*. Novembre 2017.115p
21. **PNUD-Bénin (2017)**. *Jeunesse et emploi : Bilan et perspectives*. Novembre 2017.
22. **PNUD-Bénin (2017)**. *Migrations et Diaspora au Bénin*. Novembre 2017.
23. **PNUD (2019)**. *Rapport sur le Développement Humain 2019*, PNUD, 2019
24. **PNUD-Cameroun (2020)** ; *Effets socioéconomiques potentiels du Covid – 19 au Cameroun*-Une évaluation sommaire, Mars 2020
25. **Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021**, PR/BAI, 2016
26. **Programme pour la Croissance et le Développement Durable (2018-2025)**, MEF, 2018
27. **UNDP-Keynia (2020)**, *Articulating the Pathways of the Socio-Economic Impact of the Coronavirus (COVID-19) Pandemic on the Kenyan Economy*, Policy brief, March 2020;

Webographie

- <https://news.un.org/fr/story/2020/04/1066282>
- <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=BEN>
- <https://www.bceao.int/fr/communique-presse/communique-de-la-banque-centrale-des-etats-de-lafrique-de-louest-bceao>
- <https://www.bceao.int/fr/communique-presse/communique-relatif-au-report-decheances-des-creances-par-les-etablissements-de>
- <https://www.gouv.bj/coronavirus/>
- <https://www.jeuneafrique.com/911282/economie/coronavirus-le-fmi-appelle-a-des-mesures-economiques-concertees-et-globales/>
- https://www.wto.org/french/news_f/pres20_f/pr855_f.htm